

LE PERIL OPHIDIEN EN HAUTE-VOLTA
REFLEXIONS SUR LES MOYENS DE LUTTE
EN MEDECINE MODERNE ET TRADITIONNELLE

par

Ouétian BOCHOUNOU
Centre National de la Recherche Scien-
tifique et Technologique

B.P. 7 047

-OUAGADOUGOU-

Si le serpent, être plutôt diabolique, dont on évite de prononcer jusqu'au nom en cas de morsure (1), est quelquefois un être intégré dans les cultes comme le note bien Imperato P.J. (1977) "in Mali snake cults exist among the Minianka people and the Bobo (2). Pythons, whose bits are non poisonous, are kept in special cult houses and special sacrifices made to them...", les ophidiens en règle générale posent de sérieux problèmes à l'homme en certaines périodes de l'année. Il s'agit d'un aspect du vaste particulier. Les deux périodes de pointe dans la pullulation des serpents en zone soudano-sahélienne (en début de saison de pluie à l'époque du ramassage des noix de karité et en fin de saison pluvieuse au moment des récoltes) entraînent des accidents fréquents par envéné-
mation.

Si la morsure de serpent n'est pas toujours mortelle, elle entraîne cependant toujours une incapacité au moins temporaire et les séquelles peuvent durer toute une vie dans le cas du venin de l'Echis carinatus (pwenre en moore, fonfoni en bambara/jula).

Les principaux ophidiens dangereux de Haute-Volta et des régions limitrophes

En puisant dans les remarquables travaux du Docteur ROMAN, deux familles d'ophidiens : les Vipéridés et les Elapidés se distinguent nettement. Elles renferment la plupart des espèces dangereuses.

Après une étude systématique approfondie de l'importante collection de serpents (plus de 5 000 échantillons) qu'il a pu constituer, le Docteur ROMAN estime "qu'un serpent sur deux est mortel dans le pays".

-
- (1) - En mooré et en lobi, respectivement mogo kong ma et mun kana mi expressions signifiant "la paille m'a coupé" en français qu'une personne mordue prononce.
- (2) - Groupes ethniques du Mali (Minianka) et à cheval sur le Mali et la Haute-Volta pour ce qui est des Bobo oulé qui s'appellent eux-mêmes Bwaba.

Signalons comme ophidiens vénimeux les plus communs (ROMAN, 1973; VILLIERS, 1950) :

- dans la famille des Vipéridés

- Causus maculatus LAURENT 1956
- Echis carinatus (SCHNEIDER) 1801
dont il existe deux sous espèces :
E. carinatus ocellatus STEMMER 1970
E. Carinatus leucogaster ROMAN 1972
- Bitis arietans (MERRIM) 1820
- Atractaspis dahomeyensis BOCAGE

- dans la famille des Elapidés

- Naja katiensis ANCEL 1922
- Naja nigricolis REINHARDT 1843
- Naja haje haje LINNE 1762
- Dendroaspis polylepis GUNTHER 1858

Si le mamba noir (Dendroaspis polylepis) n'est représenté que dans la région sud de la Haute-Volta (Banfora, Mangodara) et est relativement rare, le Bitis et les diverses espèces de Naja sont assez communs. Le record d'abondance revient à l'Echis carinatus, petite vipère de mœurs crépusculaire et nocturne pouvant être agressive

Quelques données chiffrées sur le péril ophidien en Haute-Volta

Les résultats d'une enquête effectuée en 1966 sur l'ensemble du territoire voltaïque avec le concours du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité montrent (cf. carte) un nombre relativement important de cas de morsures de serpents. Mais curieusement, on dénombre peu de décès (1)

S'il est vrai que divers degrés existent dans un cas d'envénimation et qu'une morsure n'est pas forcément mortelle, on peut cependant, au regard de la faiblesse de l'infrastructure médicale moderne, s'interroger sur les raisons de ce faible pourcentage de décès.

L'analyse des stratégies de lutte en médecine moderne dans son efficacité et ses limites, et celles utilisées en médecine et pharmacopée traditionnelles peut donner des éléments de réponse.

La médecine moderne

Son arsenal est uniquement curatif. Si le remède souverain demeure en cas de morsure, l'administration de serum antivénimeux (monovalent ou trivalent), il convient de noter l'utilisation d'autres thérapeutiques telles :

- la désinfection de la plaie et injection à base du permanganate de potassium
- l'utilisation de toni-cardiaques divers :

(1) Au Tchad selon ROUSSEL M.R. et VILLIERS A. (1956), il a pu être observé que sur 40 cas de morsures par Echis carinatus soignés par les remèdes indigènes 39 victimes ont été sauvés tandis que sur 14 cas non soignés, on a constaté 14 décès (in VILLIERS. Les serpents de l'ouest africain. p. 65)

- l'utilisation de la "pierre noire" ou "pierre belge", sorte de pierre poreuse douée d'une force de succion du venin et dont l'efficacité semble établie.

Ces diverses thérapeutiques donnent de bons résultats, mais et c'est un point important à souligner, certains facteurs les rendent inaccessibles. Outre le coût onéreux, les sérums actuels demandent des conditions de conservation très délicates (température de l'ordre de 4°C pour le serum trivalent Echis - bitis - Naja) et la durée de validité demeure assez limitée ; les sérums lyophilisés, solution d'avenir n'étant pas encore au point. Dans la réalité, la seule alternative en cas de morsure reste les moyens de la médecine traditionnelle.

La médecine traditionnelle

Dans les sociétés négro-africaines, la lutte contre les ophidiens vénimeux comporte des aspects complexes. A côté de la lutte préventive dont l'efficacité reste bien encore à situer sur le plan scientifique existent des techniques curatives variées.

Après les essais de synthèse de Auguste CHEVALIER (1947) de A. VILLERS (1950) sur le traitement ou la prévention contre les serpents vénimeux, SCHNELL R. (1958) note que "l'emploi indigène de plantes pour se protéger des serpents vénimeux peut se ramener à trois catégories essentielles :

- 1) emploi curatif de certaines plantes après morsures ;
- 2) emploi de plantes faisant fuir les serpents afin de les éloigner de soi-même ou des habitations ;
- 3) emploi de plantes (ou de mélanges de plantes) ayant la réputation de supprimer l'agressivité des ophidiens vénimeux.

SCHNELL complète en notant également l'utilisation de charbon à base de têtes de serpents.

Pour les techniques entrant dans les deux dernières catégories (techniques répulsives et celles supprimant l'agressivité du serpent), elles sont relativement classiques. Ayant été suffisamment décrites par divers auteurs, nous nous contenterons simplement de rappeler qu'elles vont du port de talisman ou des amulettes ou de chevillères à l'utilisation de poudres diverses (prise en boisson ou appliquées en friction sur tout le corps), la poudre à base de plantes supposées utilisées par un serpent pour ranimer son adversaire de combat étant considérée comme de vertu exceptionnelle.

Pour les plantes de la 3ème catégorie, en particulier, on se reportera à l'intéressante mise au point du Professeur R. SCHNELL sur la question, à la suite d'expérimentations effectuées à l'Institut Pasteur de Kindia en Guinée en 1959. Les résultats ne paraissent guère très concluants malgré des réactions intéressantes de quelques serpents vis à vis de plantes telles Sida stipulata.

**CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

CAMES

BP:134. TEL:346.75 TELEX: 52.39

OUAGADOUGOU. HAUTE-VOLTA

La valeur repulsive de ces plantes reste cependant à préciser en raison des conditions d'expérimentations (animaux en contention). L'expérimentation sur des serpents en pleine liberté reste problématique comportant pour reprendre des propres termes du Pr SCHNELL "un risque que ne compenserait guère un résultat probablement négatif".

En restant dans le cadre de la Haute-Volta signalons quelques plantes ayant la réputation d'éloigner les serpents. Ce sont :

- Argyrea tilifolia Wight (Convolvulaceae) appelée communément "liane de Madagascar". Il s'agit d'une fausse réputation
- Ipomoea muricata (Convolvulacée)
- Canavali ensiformis (Papilionaceae)
- Maytenus Senegalensis (Celastrucae)
les racines en pays Bobo (région de Tanhouna)
éloigneraient les serpents
- Cussonia djalonensis (Araliaceae) - l'odeur de la racine brûlée chasserait les serpents
- SECURIDACA LONGEPEDUNCULATA (Polygalaceae) - Cette plante déjà signalée en d'autres points d'Afrique reste incontestablement celle dont l'utilisation comme plante repulsive est la plus établie chez différents groupes ethniques de Haute-Volta.

Notons enfin l'intérêt que peut présenter certaines plantes apparemment appréciées des serpents dans le cadre d'une prévention ou limitation des risques des morsures.

Les ophidiens semblent avoir une prédilection pour certaines plantes telles
Vitex Doniana (Verkenaceae)
Annona senegalensis (Annonaceae)
et An cardium occidentale (Anacardiaceae)

Sur le plan curatif, les médicaments utilisés en médecine et pharmacopée traditionnelles, demeurent très complexes et d'accès assez difficiles.

De nos enquêtes ethnobotaniques il ressort une caractéristique qu'il convient de souligner. Le traitement curatif en fait est à deux niveaux.

- Un premier traitement permet à la personne mordue de résister à l'effet toxique du venin jusqu'au village.

Dans ce traitement entrent de nombreuses plantes relevant de la médecine populaire.

Nous citerons :

- Indigofera tinctoria - Papilionaceae en pays Bwa , on en maché les feuilles, le suc est avalé ; le résidu étant appliqué à l'endroit de la morsure.
- SCLEROCARYA BIRREA Anacardiaceae
L'écorce machée et le suc avalé permet de résister à l'action du venin ; le décocté de l'écorce en lavage de l'endroit de la morsure étant conseillé.

Quand au deuxième traitement, il est effectué un village auprès du guérisseur généralement spécialiste des morsures de serpents mais dont la compétence embrasse également bien souvent les piqûres de Scorpions ou d'araignées. Les recettes sont très variées et nombreuses - Nous nous limiterons volontairement à quelques unes.

- En pays Bobo (village de Tanhouna) existe un remède à base de 2 plantes :

Maytenus senegalensis
et Biophytum petersianum herbacée annuelle
sensitive.

Le decocté de biophytum petersianum et de racine de Maytenus senegalensis est pris en boisson et bain en cas de morsure. (Pays Bobo - village de Tanhouna).

- en pays bwaba (village de Bourasso) un guérisseur utiliserait d'après un intermédiaire une recette à base de fruits de Sclerocarya birrea (Anacardiaceae) et de tête fraîche de serpents venimeux.

La recette est la suivante :

- recueillir le suc de fruits de Sclerocarya birrea le filtrer et conserver dans un récipient hermétiquement fermé.

- Y mettre une tête de serpent vénimeux fraîchement tué . Le remède est pris en boisson en cas de morsure.

Une 3ème recette à base de Securidaca longepedunculata. Cette plante déjà considérée comme préventive, par sa racine est à la base d'un remède utilisé en différents points de Haute-Volta (pays Bobo, Bwaba, Mossi, Dagari).

Quelles valeurs ont ces quelques recettes ?
l'ethnobotaniste ne saurait se prononcer.

CONCLUSIONS

Cette communication n'avait essentiellement pour but que d'attirer encore une fois de plus l'attention pour l'apport possible de la pharmacopée et la médecine traditionnelle africaine en matière de traitement des morsures de serpents.

Le recensement systématique des pratiques traditionnelles avec identification des produits animaux et végétaux qui y sont utilisées, l'expérimentation physiologique ; et l'analyse chimique des substances utilisées devraient des thèmes de recherche prioritaires.

Il s'agit d'un domaine relativement peu exploré, en tout cas où l'effort n'est pas à la hauteur du grave problème sanitaire que pose la présence des serpents vénémeux.

La relative carence ou les limites d'utilisation des ressources de la médecine moderne, et le fait que la médication traditionnelle demeure bien souvent le seul rempart en cas de morsure devraient avoir un effet incitateur ou sur les équipes de recherche./.

BOGNOUNOU Ouétian
CNRST.OUAGADOUGOU

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- IMPERATO P.J. - African folk medicine - Practice and beliefs of the bambara and ther peoples. York Press, Inc.- Baltimore.
- KERHARO J. 1970 - Une drogue des pharmacopées africaines réputée anti-vénimeux : le Securidaca longepedunculata. Afrique médicale ; 1970, 9, PP. 401-403
- ROMAN B. 1969 - Les serpents de Haute-Volta. Plaquette de 22 fiches recto-verso - Ouagadougou
- ROMAN B. 1973 - Vipéridès et Elapidès de Haute-Volta. Notes et Documents Voltaïques., 6(4), 3-49, Ouagadougou
- ROMAN B. 1973 - Une collection de serpents peu commune. Notes et Documents voltaïques., 6(2), 36-58, Ouagadougou
- SCHNEILL R. 1949 - Sur quelques croyances et pratiques ouest-africaines concernant les serpents et les moyens de se protéger de leurs morsures. Journal de la Société des Africanistes. Tome XIX, fasc. 11. pp. 89-98.
- SCHNEILL R. 1958 - Plantes employées en Afrique occidentale pour se protéger des serpents. Bulletin de l'IFAN, série B, Tome XX, n° 1-2, janvier-avril 1958 pp. 205-214
- VILLIERS A. 1975 - Les serpents de l'ouest africain 3è édition édition IFAN, Dakar.

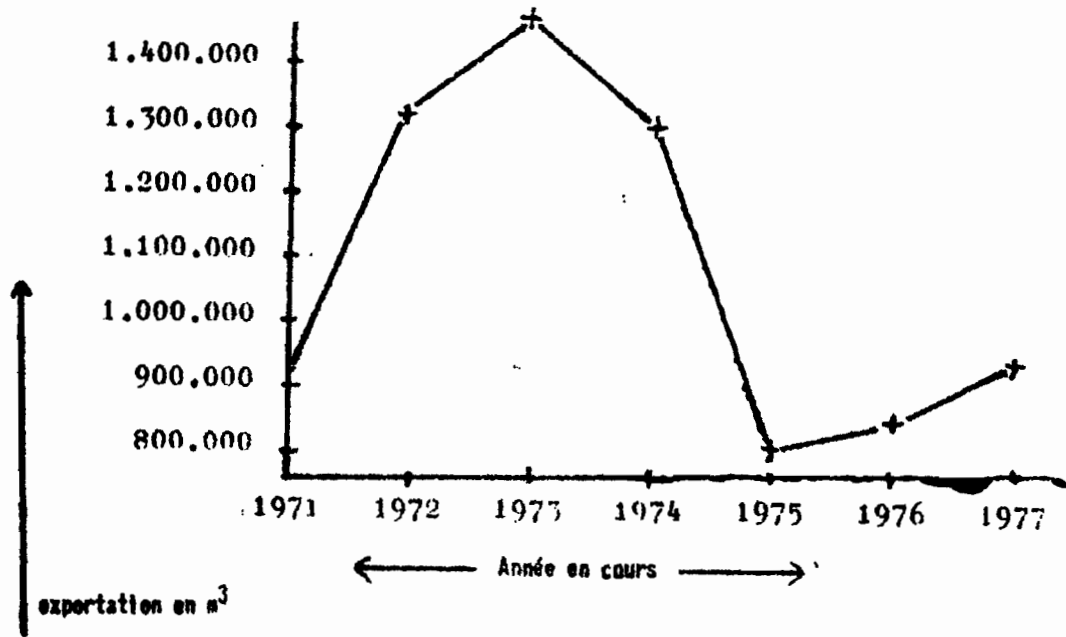


Fig. 1 - L'exportation de grumes d'ekoumé en m³ par année

source: Ministère des Eaux et Forêts du Gabon.